

Titre du programme DPC

Evaluation et prise en charge de la spasticité chez l'adulte cérébrolésé

24 novembre 2017, Institut Gernez Rieux, CHRU Lille

Nom de l'organisme

Réseau TC-AVC 59/62 (Réseau de la cérébrolésion).

Numéro de déclaration d'activité de formation DPC

31 59 08 111 59

Publics concernés

Catégories

- Médecins : médecine générale, gériatrie, chirurgie orthopédique et traumatologie, médecine physique et de réadaptation, neurochirurgie, neurologie.
- Paramédicaux : ergothérapeute, masseur-kinésithérapeute, psychomotricien.
- Mais aussi tout professionnel impliqué ou souhaitant s'impliquer dans la prise en charge de la spasticité de la personne cérébrolésée.

Modes d'exercice

- Professionnel salarié des structures sanitaires, médico-sociales et pour personnes handicapées âgées, qui souhaite l'acquisition de connaissances générales sur prise en charge de la spasticité de la personne cérébrolésée, afin d'améliorer sa propre pratique professionnelle : salarié CDS ou autre salarié (y compris hospitalier).
- Professionnel du secteur libéral.

Orientations

Faciliter au quotidien les parcours de santé

Promouvoir les soins primaires, favoriser la structuration des parcours de santé

Orientation n° 7 : Coordination des équipes de soins primaires pour contribuer à la structuration des parcours de santé du patient, notamment à l'échelle d'un territoire de santé

Orientation n° 8 : Coordination des soins entre médecin traitant et médecin correspondant

Orientation n° 17 : Prise en charge de la douleur

Orientation n° 19 : Repérage et prise en charge des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA)

Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé

Innover pour le bon usage du médicament

Orientation n° 26 : Juste prescription des médicaments et prévention de la iatrogénie médicamenteuse

Innover pour la sécurité des soins et l'éducation du patient

Orientation n° 31 : Amélioration de la pertinence des soins

Orientation n° 32 : Education pour la santé

Orientation n° 33 : La réflexion éthique dans les pratiques professionnelles

Médecin spécialisé en gériatrie

Orientation n° 2 : optimisation des thérapeutiques médicamenteuses chez le sujet âgé.

Orientation n° 3 : prévention de la perte d'autonomie ou de son aggravation, prévention de la dépendance nosocomiale, optimisation des sorties des établissements de santé.

Médecin spécialisé en chirurgie orthopédique et traumatologie :

Orientation n° 3 : techniques mini-invasives.

Médecin spécialisé en médecine générale :

Amélioration de la pratique médicale pour les patients porteurs de pathologies chroniques et/ou de poly- pathologies (approche centrée patient en prévention, diagnostic et suivi, fonction traitante du médecin généraliste).

Orientation n° 1 : patients à risque cardiovasculaire et métabolique, pathologies cardiovasculaires à tous les stades : évaluation des facteurs de risque et facteurs pronostiques.

Orientation n° 3 : poly-pathologies des personnes âgées, y compris risques iatrogéniques, troubles cognitifs, maladies neuro-dégénératives : évaluation de situation, élaboration et suivi d'un projet de santé et de soins partagé.

Orientation n° 16 : nouvelles stratégies diagnostiques et thérapeutiques des pathologies chroniques

Médecin spécialisé en médecine physique et de réadaptation

Orientation n° 1 : conception, mise en oeuvre et coordination des programmes de soins en vue de la restauration fonctionnelle.

Orientation n° 2 : outils et techniques d'évaluation, de soins et de rééducation-réadaptation.

Orientation n° 3 : prévention et traitement des limitations d'activité et organisation des prises en charge.

Médecin spécialisé en neurochirurgie :

Orientation n° 4 : chirurgie ambulatoire en neurochirurgie.

Médecin spécialisé en neurologie :

Orientation n° 1 : diagnostic et traitement des pathologies neuro-vasculaires à toutes les étapes de la prise en charge.

Orientation n° 3 : nouvelles recommandations en neurologie (mise en pratique).

Orientation n° 4 : prises en charge non médicamenteuses en neurologie.

Ergothérapeute

Orientation n° 4 : intervention auprès des personnes en situation de handicap et de leur entourage.

Orientation n° 5 : prévention de la perte d'autonomie et éducation thérapeutique pour les personnes à risque de limitation d'activité.

Masseur-kinésithérapeute :

Orientation n° 5 : prise en charge des pathologies de l'appareil locomoteur.

Orientation n° 10 : prise en charge de la douleur en masso-kinésithérapie.

Orientation n° 11 : prise en charge des maladies neurologiques (AVC, Alzheimer.) et neuro musculaires.

Psychomotricien :

Orientation n° 1 : intervention du psychomotricien dans la prise en charge de la douleur.

Orientation n° 2 : intervention du psychomotricien auprès des patients présentant un trouble d'origine neurologique.

Orientation n° 4 : intervention du psychomotricien auprès des patients présentant un handicap dans les domaines sensoriels, moteurs et mentaux.

Exercice en équipe**5. Exercice en équipe**

Orientation n° 1 : retour à domicile après une intervention en chirurgie orthopédique.

Orientation n° 6 : patients porteurs d'affections sévères compliquées en ambulatoire : repérage, prévention du risque de décompensation, élaboration de protocoles de soins pluri-professionnels (PPS), concertation interne, coordination externe, système d'information partagé.

Orientation n° 7 : patients à risque de désinsertion socioprofessionnelle en ambulatoire : repérage, prévention de ce risque, élaboration de protocoles de soins pluri-professionnels (PPS), concertation interne, coordination externe, système d'information partagé.

Orientation n° 8 : patients bénéficiant de soins itératifs en ambulatoire : réévaluation de la stratégie de prise en charge, élaboration de protocoles de soins pluri-professionnels (PPS), concertation interne, coordination externe, système d'information partagé.

Orientation n° 9 : patients à risque iatrogénique en ambulatoire : repérage, prévention de ce risque, élaboration de protocoles de soins pluri-professionnels PPS, concertation interne, coordination externe, système d'information partagé.

Orientation n° 10 : maintien à domicile de patients à risque de perte d'autonomie et/ou en situation de handicap : repérage, prévention de ce risque, élaboration de protocoles de soins pluri-professionnels (PPS), concertation interne, coordination externe, système d'information partagé.

Orientation n° 11 : la réhabilitation améliorée en chirurgie : une nouvelle approche dans l'organisation des soins chirurgicaux de nature à accélérer le virage ambulatoire.

Type de programme

Mixte

Méthodes

Pédagogique ou cognitive

En groupe : formation présentielle (formation interactive).

Analyse des pratiques

Indicateurs : suivi d'indicateurs.

En pratique, les enseignements se font en présence de tous les participants, dont les objectifs professionnels sont interrogés préalablement. La formation est évaluée par des questionnaires, avant et après chaque session (connaissances) et en début et fin de cycle (pratiques professionnelles).

Date / Durée : Le 24 Novembre 2017 (7h)

Lieu

La formation se déroulera à l'Institut Gernez Rieux (salle 313) CHRU de Lille, rue Dr du Schweitzer, 59037 Lille Cedex

Résumé

Les **objectifs** sont de :

- Connaître les principales modalités d'évaluation des conséquences de la spasticité chez le patient cérébrolésé.
- Connaître les spécificités de l'évaluation dans les situations particulières de prise en charge (personne âgée, hypertonie axiale).
- Connaître les principales modalités rééducatives, médicamenteuses, chirurgicales et orthétiques de prise en charge de la spasticité.
- Connaître les principales modalités de recours aux différents traitements.

La formation présentielle est faite par des professionnels de la lésion cérébrale (présentations et questions/réponses aux problèmes). L'évaluation porte sur les connaissances et le transfert des acquis.

Pré-requis

Être un professionnel de terrain, impliqué ou souhaitant s'impliquer dans la problématique du handicap physique, secondaire aux cérébrolésions, en lien avec la spasticité.

Nombre d'étapes : Trois étapes.

Etienne ALLART 22/4/16 22:06

Supprimé: -

Description des étapes*Etape 1*

Format d'étape : Non présentiel. Titre : Phase de recueil et d'analyse des attentes. Description : Questionnaire.

Etape 2

Format d'étape : présentiel. Durée : 1 jour. Titre : Phase cognitive. Description : Apport et actualisation des connaissances théoriques et cliniques et échanges avec les participants.

Etape 3

Format d'étape : Non présentiel. Titre : Phase d'évaluation analyse de l'évolution des pratiques. Description : Questionnaire.

Concepteur du programme

Mr Rousseaux Marc

Nombre de participants maximum par session

Trente personnes.

Méthodes pédagogiques et dispositif d'évaluation

A partir de l'inscription au programme, chaque participant reçoit un code d'accès au Site Internet du réseau lui permettant de consulter des supports pédagogiques avant la session.

L'enseignement est délivré dans des cours interactifs. Les participants sont interrogés sur leurs attentes spécifiques. Puis l'enseignant présente les connaissances de base sur le thème. Puis se fait une discussion collégiale reprenant chaque grand point, pour répondre aux questions et attentes des participants. Au terme de la session, le fichier power point de l'enseignement est mis à la disposition des participants sur un espace protégé de notre Site Internet.

L'évaluation des personnes formées se fait de deux façons :

- Questionnaire des connaissances (QCM) sur les thèmes traités avant et après la session. Une question par thème. Réponses en choix multiple (4 possibilités). Une ou plusieurs réponses possibles.
- Questionnaire dédié à l'évolution des pratiques professionnelles, présenté à chaque personne formée un mois avant et après la session.

Une attestation de formation est donnée aux personnes ayant rempli ces deux conditions.

Un questionnaire de satisfaction est également présenté à la fin de la formation.

Prix de vente du programme : 150 euros (repas inclus).

Inscriptions : uniquement sur le site internet du Réseau :

<http://www.reseautcavc5962.org/formations/evaluation-et-prise-en-charge-de-la-spasticite-chez-ladulte-cerebrolese-le-24-novembre-2017/>

Mme Florence Verniest, Réseau TC AVC 59/62, secretariat.rtcavc5962@gmail.com, Fax : 03 20 44 55 32.
Tel. : 03 20 44 58 12.

Intervenants

Médecin MPR, neurologue, neurochirurgien, chirurgien orthopédiste, spécialisés dans la prise en charge du handicap.

Descriptif de la formation

Un mois avant la session : Questionnaire dédié à l'évolution des pratiques professionnelles, envoyé à chaque personne formée.

Modérateurs :

Pascal Rigaux, médecin MPR, fondation Hopale, Berck
Etienne Allart, médecin MPR, CHRU de Lille

8h30 - 9h : Accueil et réalisation du QCM d'évaluation des connaissances

Partie I : Evaluation et suivi du patient spastique

9h00- 9h25 : Déficiences neuromotrices, principales formes d'hypertonie musculaire et principes généraux de l'évaluation du patient.

Dr Marc Rousseaux (Neurologue, Réseau TC-AVC 59/62)

L'exposé présentera les spécificités des différentes formes d'expression des troubles neuro-moteurs, le cadre global de l'évaluation (de la gêne et analytique) et les modalités de définition d'objectifs partagés par le patient, ses aidants et le thérapeute.

9h25 – 10h00 : Evaluation des conséquences de la spasticité au membre supérieur et au membre inférieur : démarche clinique et échelles d'évaluation standardisées

Pr Samantha Demaille (Médecin MPR, Maison Jean XXIII et Centre L'Espoir à Hellemmes)

L'exposé présentera les modalités d'évaluation des conséquences de l'hypertonie spastique dans les fonctions actives comme passives, dans un contexte de pratique clinique quotidienne. Il présentera également dans ce cadre les principaux outils d'évaluation standardisés.

10h00 – 10h15 : Echanges avec la salle

10h15 – 10h30 : Pause

10h30 – 11h00 : Particularités de l'évaluation et de la prise en charge de la personne âgée spastique

Dr Florence Beaucamp (Médecin MPR, CHRU de Lille)

L'exposé présentera les modalités d'évaluation et de prise en charge de la personne âgée spastique (Hypertonie déformante acquise). Il abordera en particulier les différences pratiques avec la prise en charge chez un patient non gériatrique et les précautions quant au traitement.

11h00 – 11h30 : Evaluation des conséquences de la spasticité sur le positionnement de la tête et du cou chez le cérébrolése et principes de prise en charge

Dr Alexandre Kreisler (Neurologue, CHRU de Lille)

L'exposé présentera les modalités d'évaluation et de prise en charge des positions vicieuses du rachis cervical chez le patient cérébrolésé, et ses spécificités par rapport à la prise en charge des dystonies cervicales

11h30 – 12h00 : Cas cliniques

Dr Etienne Allart (Médecin MPR, CHRU de Lille)

Dr Florence Beaucamp (Médecin MPR, CHRU de Lille)

12h00 – 12h15 : Echanges avec la salle

12h15 – 13h15 : repas (au self de l'IGR, CHRU Lille)

Partie 2 : Prise en charge thérapeutique

13h15 – 13h45 : Place de la rééducation et de l'auto rééducation dans la prise en charge de la spasticité

Dr Khaldoon Youssef (Médecin MPR, Fondation Hopale à Fouquières Les Lens)

L'exposé présentera les principales données d'EBM, les règles d'utilisation pratique et la place de la prise en charge rééducative et auto éducative de la spasticité

13h45 – 14h15 : Appareillage et spasticité des membres supérieur et inférieur : pourquoi, pour qui, comment ?

Dr Marie-Josée Launay (Médecin MPR, Centre ELAN, Wattrelos)

L'exposé présentera les principales données d'EBM, les règles d'utilisation pratique et la place des traitements orthétiques de la spasticité selon les objectifs de leur utilisation

14h15 – 15h00 : Place des traitements généraux et focaux de la spasticité, mise en œuvre pratique, questions en suspens

Dr Pascal Rigaux (Médecin MPR, Fondation Hopale, Berck sur Mer)

L'exposé présentera les principales données d'EBM, les règles d'utilisation pratique et la place des traitements focaux de la spasticité

15h00 – 15h15 : Echanges avec la salle

15h15 – 15h30 : Pause

15h30 – 16h15 : Indications et place des gestes chirurgicaux chez le patient spastique

Pr Christian Fontaine (Chirurgien orthopédiste, CHRU de Lille)

L'exposé présentera les principales techniques orthopédiques de prise en charge de la spasticité et leur place dans le parcours du patient spastique.

16h15 – 16h45 : Timing de prise en charge de la spasticité et particularités selon le contexte

Dr Etienne Allart (Médecin MPR, CHRU de Lille)

16h45 – 17h15 : Echanges avec la salle et réalisation du QCM d'évaluation des connaissances et du questionnaire de satisfaction

17h15 : Fin de la formation

Un mois après la session : Questionnaire dédié à l'évolution des pratiques professionnelles, transmis et à remplir par chaque personne formée.

Liste des intervenants

Dr Marc Rousseaux (Neurologue, Réseau TC-AVC 59/62)

Dr Etienne Allart (Médecin MPR, CHRU de Lille)

Dr Alexandre Kreisler (Neurologue, CHRU de Lille)

Pr Samantha Demaille (Médecin MPR, Maison Jean XXIII, Lomme et Centre l'Espoir, Hellemmes)

Dr Florence Beaucamp (Médecin MPR, CHRU de Lille)

Dr Pascal Rigaux (Médecin MPR, Fondation Hopale, Berck sur Mer)

Dr Marie-Josée Launay (Médecin MPR, Centre ELAN, Wattrelos)

Dr Khaldoun Youssef (Médecin MPR, Fondation Hopale, Fouquières les Lens)

Pr Christian Fontaine (Chirurgien orthopédiste, CHRU de Lille)